

Ecrit par le 7 avril 2025

Pernes-les-Fontaines : réouverture de l'école Jean-Moulin

Suspendu depuis le 4 février dernier, l'accueil des élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines va pouvoir reprendre à partir de lundi prochain.

Ces dernières semaines, plusieurs élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines ont présenté des symptômes (endormissement, nausées, céphalées, douleurs abdominales...), sans signes de gravité. Toutefois, par mesure de précaution, l'accueil des enfants au sein de l'école a été suspendu dès le 4 février afin de permettre la mise en œuvre d'investigations approfondies par une cellule de coordination pluridisciplinaire pilotée par Santé Publique France et associant les représentants des parents d'élèves.

Les contrôles n'ont décelé aucune anomalie

De nombreuses analyses ont été réalisées dans les locaux de l'école : sur les fluides (eau, air), l'alimentation (plats servis à la cantine), les équipements (contrôle de la chaudière), mesure du taux de monoxyde de carbone, etc. Ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie.

En complément, les classes ont été désinfectées et un nettoyage complet de l'école a été réalisé. Des recommandations concernant l'aération des locaux et la mesure des paramètres de confort et des polluants réglementaires ont été faites et seront mises en place dès la réouverture de l'école.

Au vu de ce diagnostic et de l'état de santé satisfaisant des enfants restés à la maison, la préfecture de Vaucluse vient de confirmer que l'école sera accessible pour tous les élèves à partir du lundi 8 mars. Un protocole précis sera mis en place pour la prise en charge des élèves en cas d'apparition de nouveaux symptômes lors de la reprise des cours, avec une présence infirmière ou médicale en relais sur le temps scolaire.

Estézargues : un prototype inédit de traitement de l'air intérieur installé dans une école

Ecrit par le 7 avril 2025



Ecrit par le 7 avril 2025

La communauté de communes du Pont du Gard vient de faire installer le prototype Airwash One dans les locaux de l'école de la commune d'Estézargues (Gard). Il s'agit d'un photo-bio-réacteur agissant comme piège à CO2 et purificateur d'air.

C'est au cœur de la Cleantech Vallée, entre Rhône et Pont du Gard, qu'est né ce procédé novateur. Ce dernier prend la forme d'une station de traitement d'air intérieur d'une capacité de 90m3/heure constitué d'un photo-bio-réacteur couplé à un rayonnement UV pour désinfecter l'air tout en fixant le CO2, pollens et allergènes présents dans l'air. Un photo-bio-réacteur est un appareil qui utilise la lumière (naturelle et/ou artificielle) l'eau et l'air, pour assurer la prolifération de micro-organismes en suspension dans l'eau.

Une catégorie bien spécifique de microalgues a été utilisée sur le prototype Airwash One, rendant ce dispositif innovant. En effet, la société Novatec, fabriquant du prototype, a réussi à identifier une microalgue capable de résister à des températures extrêmes (-10°C à +50°C) et qui prolifère de façon exponentielle toutes les 24 heures. Lors de la prolifération, sous l'effet de la photosynthèse, elle fixe le CO2 et produit de l'oxygène. L'air de la pièce est injecté sous pression au circuit hydraulique afin de nourrir les microalgues qui, en absorbant le CO2, dégagent un oxygène neuf qui est libéré dans la pièce.

Une fois par an, la biomasse sera récoltée et pourra être valorisée grâce au projet A.S.T, site industriel de traitement installé sur la commune de Bagnols-sur-Cèze, à quelques kilomètres de l'installation, où elle sera convertie en Bioéthanol ou Méthane puis électricité. La communauté de communes du Pont du Gard devient ainsi le premier 'client-testeur' du dispositif qui s'inscrit dans l'esprit du Contrat de Transition Ecologique que la collectivité a signé en décembre 2018.

Covid-19 : l'école maternelle Simone Veil d'Avignon fermée jusqu'au 24 janvier

Ecrit par le 7 avril 2025



Le 14 janvier dernier, 9 cas positifs ont été identifiés parmi les personnels et les élèves de l'école Simone Veil d'Avignon (3 professeurs, 4 ATSEM et 2 élèves). 3 autres élèves sont identifiés comme symptomatiques, mais non encore testés positifs. Aussi, afin de limiter la propagation du virus et de garantir la sécurité sanitaire des élèves et des personnels, la préfecture de Vaucluse, en coordination avec les services de l'inspection académique, de l'ARS et de la ville d'Avignon, a décidé de suspendre temporairement l'accueil du public et des élèves au sein de l'école pour une durée de 7 jours à compter du vendredi 15 janvier et jusqu'au 24 janvier inclus.

80 tablettes numériques pour les écoliers de Cavailon

Ecrit par le 7 avril 2025



Elisa Basso, sous-préfète chargée de mission à la politique de la ville et Lionel Ferrier, inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Cavaillon viennent de remettre 80 tablettes numériques à des élèves des écoles 'Charles-de-Gaule' et 'La Colline' à Cavaillon. Destinées aux classes de CP, CE1 et CE2 ces appareils ont été financés par une dotation exceptionnelle déléguée à la commune de Cavaillon au titre des crédits État-politique de la ville du Vaucluse destinés aux élèves des établissements en REP et REP+ (Référentiel de l'éducation prioritaire). L'initiative vise à permettre une continuité éducative, y compris en période de confinement.

Eco-quartier Joly-Jean à Avignon : La 1ère école ouverte depuis 25 ans !

Ecrit par le 7 avril 2025



La [Ville d'Avignon](#) continue de travailler à sa métamorphose avec la naissance de l'écoquartier Joly Jean qui comptera une nouvelle école fin 2024. Déployée sur 4 940 m², elle comportera 11 salles de classes : 5 maternelles, 6 élémentaires et une classe pour enfants autistes. Le projet se monte à 12,3M€ TTC.

C'est au Sud d'Avignon, à environ 4 km du centre historique, au cœur de 42 hectares de friches et de terres agricoles jouxtant Cap Sud et longeant la route de Marseille que l'éco-quartier quartier Joly Jean s'épanouira. Tel un écosystème, il sera relié aux autres quartiers par une trame verte en direction des avenues de la Croix rouge et du Moulin de Notre Dame, au gré de cheminements piétons et cyclistes, du parc du Clos de la Murette, d'une aire de jeu publique, de jardins pédagogiques et non loin du bassin d'orage paysager.

Dans le détail

11 classes y seront accueillies : 5 maternelles et 6 élémentaires. L'établissement s'articule en plusieurs espaces de vie : halle créative, studio musical, laboratoire des petits génies, salle de repos avec petit planétarium, espaces de motricité libre, petites alcôves de travail dans les circulations, reliés avec les salles de classe, et, aussi un espace 'Snoezelen' (invention néerlandaise datant de 1970, proposant un espace de stimulation sensorielle et motrice conçue pour accompagner les enfants autistes afin d'engager une communication avec l'extérieur). Une salle polyvalente est également prévue pour accueillir le public en dehors des temps scolaires ainsi qu'un 'café des parents'. Un conseil municipal des enfants et des actions participatives sont envisagées pour accompagner le projet.

Ecrit par le 7 avril 2025

Ca sort de l'ordinaire

L'école a pour originalité d'ouvrir ses espaces de récréation sur l'espace public en dehors des heures de classe, offrant des temps en lien avec les habitants au gré d'activités comme la participation des enfants à l'élaboration et l'entretien d'un potager pédagogique, de jeux et, à l'inverse, de re-cloisonner les espaces durant les temps scolaires.

Côté technique

Le maître d'ouvrage est la Ville d'Avignon, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet strasbourgeois Husser : «Nous concevons des bâtiments contemporains et bioclimatiques en imaginant des formes libres et rationnelles. Nous réalisons également des bâtiments passifs où le chauffage est ramené à 1€ par m2 et par an.»

La livraison de l'école est prévue pour le 2^e semestre 2024. Les études de conception se déroulent à partir de maintenant pour un an. La consultation marché travaux de novembre 2021 à mars 2022. Les travaux auront lieu dès avril 2022 jusqu'à février 2024 et l'installation du mobilier de mars à mai 2024.

Développement durable

L'école sera durable et respectueuse de l'environnement empruntant à la fois à la démarche BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) et Bepos (Bâtiment à énergie positive) qui impliquent une approche environnementale depuis les phases amont jusqu'à la livraison du chantier pour une insertion optimale du bâtiment dans la coulée verte de l'éco-quartier avec, pour corolaire, le développement durable : tri des déchets, compostage et potager pédagogique.

Prochainement

Les prochains chantiers d'envergure concerneront trois écoles d'Avignon : l'école maternelle Camille Claudel à hauteur de 230 000€ pour une livraison en septembre 2021 ; l'école maternelle du Noyer pour 320 000€ pour une livraison à la même date et, enfin, le groupe scolaire Sainte-Catherine pour un investissement de 650 000€ et trois phases de travaux livrées en septembre 2021, 2022 et 2023.

Ecrit par le 7 avril 2025



Une classe de maternelle vue de l'intérieur. © DR

Gratuité des cantines de Carpentras

La Ville de Carpentras vient de décider de rendre gratuit l'accès à la restauration scolaire. « Cet effort financier a pour objectif d'aider toutes les familles qui ont pris, ou devront prendre, la décision de remettre leurs enfants à l'école », explique la commune. Cet accès gratuit aux cantines de la ville est valable jusqu'à la fin de cette année scolaire.

En Vaucluse, la commune d'Avignon a également déjà pris les mêmes dispositions.

Ecrit par le 7 avril 2025

Isle-sur-la-Sorgue : reprise des travaux du city stade



À partir du mercredi 13 mai, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue reprend les travaux du futur city stade. Le chantier, interrompu en raison du confinement, redémarre donc les 13 et 14 mai prochains avec l'installation des toilettes publiques, puis, du 18 au 22 mai, la pose de la structure du city stade.

Attenant au skatepark inauguré en 2019, le futur lieu de 264 m² disposera d'un terrain de 12 x 22 mètres, offrant aux jeunes l'Islois la possibilité d'exercer de nombreux sports (football, handball, basketball, hockey, volley ou encore badminton) au sein d'un environnement sécurisé. Porté notamment par le conseil municipal des enfants, ce nouveau projet a pour vocation de développer un véritable parc de sports urbains en accès libre au sud de la commune, route de Cavaillon.

Ecrit par le 7 avril 2025

Les mesures prises pour garantir la sécurité des écoliers de Carpentras



Serge Andrieu, maire de Carpentras, et son équipe détaillent les décisions de déconfinement prises à l'occasion du retour des enfants dans les écoles. Des mesures prises en étroite collaboration avec les directeurs d'écoles.

Le nombre d'enfants accueillis dans les classes ne sera pas automatiquement de 15 enfants. « Nous avons étudié chaque classe pour permettre une distanciation physique la plus complète. Une moyenne de 8 enfants par classe en maternelle et de 12 enfants en élémentaire sera observé à Carpentras. Le maximum de 15 ne sera observé que dans quelques classes qui possèdent une grande surface », explique la

Ecrit par le 7 avril 2025

commune.

Toutes les écoles seront dotées d'un thermomètre sans contact. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Accueil des enfants

Les CLAE (Centre de loisirs associé à l'école) reprennent le 11 mai. Dans un 1er temps les accueils périscolaires ne fonctionneront pas le matin, ils fonctionneront bien lors de la pause méridienne et le soir. Les agents présents ont pour consigne de ne pas accueillir des enfants présentant des symptômes ORL ou grippaux. L'accueil et la récupération des enfants a lieu dans la cour ou en dehors du bâtiment en fonction des écoles : les parents ne sont plus autorisés à entrer dans le bâtiment de l'école.

Hygiène des locaux des écoles

Un entretien minutieux des locaux est assuré 3 fois par jour. Il est complété par une aération des pièces 2 à 4 fois par jour et à minima lors de la récréation, 3 désinfections quotidiennes avec un produit virucide des bureaux, des combinés de téléphone, des claviers d'ordinateur, des poignées de porte, des rampes d'escaliers, des interrupteurs, des jouets, des robinets et des chasses d'eau, un nettoyage des jouets après utilisation dans la journée, l'utilisation d'un nettoyeur virucide pour les sols tous les 2 jours jeter les sacs poubelles chaque jour ainsi qu'une désinfection des dortoirs après chaque utilisation tout en assurant l'hygiène habituelle des literies.

Restauration scolaire

« Il sera proposé des menus froids type salades composées fraîches maison car nous ne pouvons pour l'instant anticiper le nombre d'enfants présents. Bien que froid il sera donné à table », précise l'équipe municipale.

Le service de restauration sera organisé dans les réfectoires avec plusieurs services en respectant les mesures sanitaires. Il y aura une désinfection entre chaque service. Avant réouverture des cantines, les camions de livraison de la cuisine centrale auront été nettoyés et désinfectés. Les réfectoires ainsi que leurs points de contacts sont nettoyés et désinfectés régulièrement.

Entretien des écoles

La semaine précédant la réouverture des écoles, les locaux ont été aérés, les sols lavés, le mobilier nettoyé, les poubelles vidées et lavées ainsi que les sanitaires et les supports de savons et papier. Ces missions ont été réalisées avec les produits habituels car les écoles ont été fermées depuis deux mois et ne présentaient donc plus de risque viral.

A compter du 11 mai l'entretien se fera à l'aide des nouveaux produits virucides. En complément de l'entretien habituel, une désinfection minutieuse 3 fois par jour des points de contact (tables, chaises, poignées, portes, bureaux interrupteurs etc.) sera réalisée conformément au protocole sanitaire.

Ecrit par le 7 avril 2025

Condition d'hygiène et sécurité pour le personnel municipal

Des kits d'hygiène (gel hydro alcoolique, gants, spray désinfectant) ont été mis à disposition des personnels municipaux et des directeurs d'écoles. Chaque agent municipal aura à disposition des masques lavables. Le port du masque sera obligatoire et une vigilance toute particulière sera portée au respect des gestes barrières et de l'hygiène au quotidien.

Tout savoir sur le plan de déconfinement d'Avignon



Ecoles, distribution de masques, tenue des marchés, déplacements, musées et accès à la culture, relance économique, espaces publics, Cécile Helle, maire d'Avignon, détaille le plan de déconfinement que la Ville va mettre en œuvre à partir du 11 mai.

« Nous devons remettre la Ville en route dans son quotidien, explique Cécile Helle maire d'Avignon. C'est pour cela que nous avons élaboré un plan de déconfinement afin d'en exposer les détails pratiques aux habitants car désormais nous allons devoir vivre avec le Covid-19. » Pas forcément facile à mettre en

Ecrit par le 7 avril 2025

place quand on ne connaissait pas, jusqu'il y a peu, le détail des directives sur les modalités de déconfinement. Le premier ministre Edouard Philippe vient cependant de confirmer que le département de Vaucluse était classé en vert. De quoi permettre à la municipalité de la cité des papes d'y voir plus clair et de lancer son plan de déconfinement.

« Accompagner les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. »

Un plan que la commune a souhaité concevoir dans le cadre « d'une approche globale ».

« Durant 2 mois nous avons été dans une gestion de crise, désormais nous passons dans une phase d'accompagnement avec la mise en place de mesures progressives jusqu'au 2 juin où nous pourrons alors évaluer leurs efficacités. »

Un déconfinement que la mairie souhaite, à l'image de ce qui a été déjà mis en place depuis le 17 mars, se réaliser autour de « valeur de solidarité pour accompagner et aider les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Je veux que cette solidarité continue de nous guider pour inventer la ville d'après et nos vies d'après. Ainsi dès le 11 mai, Avignon sera plus que jamais solidaire avec les seniors, les familles, les commerçants et les acteurs culturels. »

Les écoles en première ligne

Objet de toutes les attentions, les 57 écoles de la Ville vont rouvrir leurs portes à partir du mardi 12 mai pour les CP et les petites sections, le 14 mai pour les moyens et le 15 mai pour les plus grands (le lundi 11 mai sera une journée de pré-rentree destinée uniquement aux personnels enseignants et municipaux). Afin d'éviter des affluences mettant à mal le principe de distanciation sociale, l'accès aux écoles sera échelonné : 8h15 pour les CP et grande section, 8h30 pour les CE1 et CE2 et 8h45 pour les CM1 et CM2. Le même principe de décalage sera appliqué pour la sortie des classes (respectivement : 15h15, 16h30 et 16h45) ainsi que lors des récréations.

A ce jour, la commune s'attend, après consultations des responsables des établissements scolaires avignonnais qui ont eux-mêmes sondé les parents, à une fréquentation de l'ordre de 30 %. « Même si dans certaines écoles situées dans des quartiers en difficultés nous devrions avoir plutôt une présence des élèves comprises entre 15 et 20 % », regrette le maire d'Avignon. « D'ici le 2 juin les parents d'élèves seront cependant peut-être enclins à envoyer leur enfant à l'école, mais je comprends qu'ils veuillent aussi d'abord voir comment cela se passe », poursuit Cécile Celle.

Dans le détail et afin de respecter les préconisations sanitaires, il n'y aura pas plus de 15 enfants par classe. Si les classes font moins de 50 m², ce nombre passera à 10 élèves. Par ailleurs, la municipalité de la cité des papes a décidé de limiter à 10 le nombre d'élèves dans les classes de maternelle et cela quel que soit la taille de la salle de cours les accueillant. Les locaux seront désinfectés plusieurs fois par jour

Ecrit par le 7 avril 2025

et les jeux collectifs ne seront pas accessibles. Une gestion des flux sera mise en place avec des entrées des sorties différenciées.

« La cantine sera gratuite pour tous jusqu'au 4 juillet. »

« Les 2 écoles que nous avons fait fonctionner pendant 6 semaines afin d'accueillir les enfants des personnels soignants ainsi que ceux des personnes mobilisées en seconde ligne, nous ont permis de nous roder dans la gestion des gestes barrières ou du flux dans les établissements », explique le maire d'Avignon.

« Les parents doivent aussi prendre leur part à cette chaîne de responsabilité en respectant les préconisations qui prévoit notamment de prendre la température de leur enfants chaque matin avant de les envoyer à l'école », insiste le maire.

Par ailleurs, consciente du fossé qui a pu se creuser lors de ce confinement avec les enfants n'ayant pas un accès correct au numérique malgré le prêt par la commune de plus de 1 100 tablettes, les cantines scolaires seront gratuites jusqu'au 4 juillet. Objectif : inciter les parents les plus en difficultés à rescolariser leur enfant. « C'est un geste de solidarité que nous avons étendu à tout le monde », complète Cécile Helle.

Une mise en place qui s'inscrira dans la logique des mesures de déconfinement avec la présence de 15 enfants maximum dans les réfectoires et la multiplication des services. Pour faciliter l'organisation, des repas froids seront proposés à partir de juin permettant ainsi de manger dans les classes ou en extérieur sous les préaux.

[Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des écoles d'Avignon](#)

Réouverture des crèches

Les plus grandes crèches publiques de la Ville rouvriront à partir du 11 mai. Cela concerne les crèches des Troubadours, Petite livrée, Pirouette, Crèches Familiales, Croix des Oiseaux et Monclar. Auparavant, il aura fallu procéder à une préinscription indispensable des enfants possible depuis le 4 mai. Les établissements n'accueilleront pas plus de 10 enfants par groupe. L'ensemble des sites sera désinfecté plusieurs fois par jour.

Afin de superviser ce retour des enfants, Cécile Helle sera présente chaque matin, la semaine prochaine, dans les crèches, et les écoles également, pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures mises en place. « Notre rôle est de faire que cette rentrée soit la plus sereine possible ».

[Retrouver ici le détail des modalités de réouverture des crèches d'Avignon](#)

Ecrit par le 7 avril 2025

Accès aux parcs et jardins

Après un nettoyage et une désinfection complète, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous à partir du 11 mai. « Pour ceux qui sont confinés sans extérieur, il était important pour nous de pouvoir rouvrir ces espaces », insiste Cécile Helle.

A noter que, comme dans les écoles, les jeux pour enfants seront inaccessibles et que les groupes de plus de 10 personnes ne seront pas autorisés.

[Retrouvez ici le détail des accès aux parcs et jardins de la ville d'Avignon](#)

Les services publics municipaux et les mairies de quartier

[Retrouvez ici le détail des accès aux services publics municipaux et aux mairies de quartier](#)

Des masques pour tous

A compter du 13 mai, 200 000 masques en tissu seront délivrés gratuitement aux habitants dont la résidence principale est située à Avignon, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque personne recevra donc deux masques. Pour les plus de 75 ans ou les porteurs d'un handicap, il sera même possible de se les faire livrer à domicile.

« Avant de savoir quelle serait la position de l'Etat, nous avons anticipé en commandant ces masques. Nous avons bien fait, se félicite le maire d'Avignon, car ils seront obligatoires dans les transports et dans certains commerces. »

[Retrouvez ici le détail des modalités pour la distribution des masques](#)

Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli

A partir du 11 mai, les marchés rouvriront progressivement en fonction de leur importance. Ils seront ouverts de 7 h à 13 h 30. Selon les sites, priorité sera donnée aux étals alimentaires mais les produits manufacturés seront réintroduits peu à peu en fonction du bilan de fonctionnement des 15 premiers jours de reprise.

« Gratuité des redevances d'occupation du domaine public. »

Ecrit par le 7 avril 2025

« Nous allons reconfigurer les marchés linéaires pour qu'il y ait une entrée et une sortie », annonce Cécile Helle qui rappelle que ce plan concerne aussi les marchés de producteur.

Même principe pour les Halles du centre-ville avec une seule entrée par la rue Petite Meuse et une sortie par la rue Bonneterie avec une limitation à 100 personnes maximum dans un premier temps.

Par ailleurs, durement frappé par la crise, la Ville a décidé la gratuité des redevances d'occupation du domaine public pour les forains des marchés jusqu'au mois de septembre. Dans le même temps, elle a aussi acté une gratuité des loyers de 3 mois et demi au profit des commerçants des Halles.

[Retrouvez ici le détail des modalités d'accès aux Halles et de réouverture des marchés](#)

Musée & bibliothèque : Miser sur un tourisme de proximité

Les 5 musées municipaux seront à nouveau accessibles à partir du 20 mai. L'ouverture des bibliothèques est échelonnée sur plusieurs semaines mais, en attendant, un système de drive et le Bibliobus permettent de récupérer des livres. Les archives municipales seront, elles aussi, rouvertes à partir du 18 mai, même si la poursuite du traitement dématérialisé des demandes sera privilégié.

L'exposition prévue cet été avec la Collection Lambert est reporté d'une année. Le son & lumière 'Vibrations' ne pourra pas avoir lieu dans la cour d'honneur du palais des papes en raison de l'annulation du Festival d'Avignon. En effet, le spectacle a besoin du sol installé pour accueillir le 'In' afin de recevoir les spectateurs.

« Cependant nous réfléchissons à une solution en façade du palais, tout comme nous planchons pour le maintien dans de bonnes conditions du spectacle de projection 'Helios' », indique le maire qui précise aussi que le feu d'artifice du 14 juillet est déplacé au 20 septembre à l'occasion des journées du patrimoine.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité. »

Cécile Helle compte également beaucoup sur l'exposition 'Extases' d'Ernest Pignon Ernest à l'église des Célestins (à partir du 20 mai - uniquement sur réservation, jauge maximum de 10 visiteurs pendant les premières semaines de déconfinement) pour marquer symboliquement la relance de la fréquentation d'Avignon. Dans cette optique, l'Office de tourisme devrait être ouverte pour le week-end de l'Ascension, du 21 au 24 mai.

« Nous avons une carte à jouer concernant le tourisme de proximité dans la limite des 100 km, surtout si nos musées sont gratuits. Nous sommes aussi dans l'attente, comme d'ailleurs le maire d'Orange avec le théâtre antique, d'une position de l'Etat sur la possibilité de rouvrir les monuments tels que le pont et le

Ecrit par le 7 avril 2025

palais des papes. » En effet, après une année record du nombre de visiteurs, le palais était encore parti sur des chiffres jamais vu de fréquentation pour le 1^{er} trimestre 2020.

[Retrouvez ici le détail concernant l'accès aux musées et bibliothèques de la ville d'Avignon](#)

Mobilité : repenser le rapport à l'espace public

« A l'image de ce qu'enclenchent de nombreux autres maires, explique Cécile Helle, je souhaite qu'Avignon s'affirme plus que jamais comme ville apaisée, écologique et durable. L'enjeu de la prise en compte du respect de la distanciation sociale dans l'espace public s'accompagnera d'aménagements transitoires permettant de multiplier les parvis apaisés aux abords de nos écoles, les kilomètres de pistes cyclables sécurisées et les rues temporairement piétonnes dans le centre-ville. »

Pour la commune, cette crise pourrait ainsi être l'occasion de renforcer sa volonté de limiter la place de la voiture sur son territoire. Déjà, les zones d'attente vont être élargies aux abords des écoles afin d'éviter les rassemblements trop importants de parents d'élèves. Outre la multiplication des 'parvis' il s'agira aussi de donner de l'aisance aux déplacements piétons (pour respecter les mesures de distanciation sociale) ainsi qu'aux vélos. Par exemple, la Ville prévoit le doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles comment cela va être fait sous le pont de la voie ferrée route de Lyon. Autre axe de ce plan : l'extension ou la mise en place de zone 30.

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture »

« Nous voulons éviter le retour du tout-voiture », prévient Cécile Helle qui estime que cette crise la conforté dans sa vision d'une mobilité douce indispensable pour la cité des papes « Avignon fait du vélo une priorité pour ses déplacements y compris vers des zones d'activités comme Courtine ou Fontcouverte », insiste-t-elle.

Même volonté 'd'apaisement' pour le cœur de ville, puisque la municipalité va élargir les périmètres et les plages horaires de la piétonnisation dans l'intra-muros aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés

Ainsi, à partir du mois de mai, et tant que les restaurants et bars ne rouvrent pas sont concernés les rues de la République, Saint-Agricol, Joseph-Vernet et la Percée Favard/Saboly (de 12h à 19h). Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonnisation sera élargi de midi à minuit. Enfin, dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs Saint-Michel/Corps-Saints et Banasterie/Carmes.

A noter que le stationnement, gratuit depuis le confinement, redeviendra progressivement payant à partir du 1^{er} juin prochain avec la remise en service des horodateurs.

Ecrit par le 7 avril 2025

[Retrouvez ici le détail des mesures de mobilité et d'accessibilité de la ville d'Avignon](#)

Bientôt un plan de relance économique

Si la commune a donné la priorité au redémarrage des services vitaux quotidiens elle n'en oublie pas pour autant l'activité économique. « Nous devrions présenter un plan de relance dans le courant de la semaine prochaine, dévoile Cécile Helle. Car il faut aussi relancer les activités économiques et touristiques. » Outre les décisions prises en faveur des commerçants non-sédentaires et ceux des Halles (voir au-dessus dans le paragraphe 'Le retour des marchés et l'accès aux Halles rétabli') ce plan baptisé 'Avignon, le sursaut !' comprend aussi d'autres mesure en faveur des autres commerçants de la cité des papes.

« Gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations occupant des locaux communaux. »

Ainsi, pour faciliter cette reprise ce plan prévoit une baisse de 15% de la taxe foncière de tous les commerçants dont les magasins ont une surface inférieure à 400m² et gratuité des loyers pour une durée de 3 mois pour les commerçants, artisans, artistes et associations qui occupent des locaux communaux.

Pour les bars et restaurant, s'il est encore trop tôt, la Ville travaille déjà, en concertation avec l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) de Vaucluse et les associations des commerçants d'Avignon, sur la reconfiguration des terrasses afin d'être prêt dès que ces établissements pourront rouvrir.

Par ailleurs, à l'image de nombreux maires, dont ceux de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), Cécile Helle souhaiterait que les budgets d'investissement, actuellement non-utilisé en raison du report de nombreux chantiers notamment, puissent être réutilisés pour le soutien aux entreprises et aux activités économiques. L'Etat et la Direction générale des finances publiques ne sont pour l'instant pas favorable à ce cas figure et préconise que ces éventuelles aides des collectivités apparaissent dans les dépenses de fonctionnement. « C'est un vrai problème pour nous » reconnaît le maire d'Avignon à l'instar notamment de Jean-François Lovisolo, président de l'AMV et maire de La Tour d'Aigues, Pierre Gonzalvez, co-président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, et Hervé Chérubini maire de Saint-Rémy-de-Provence qui ont [récemment interpellé par courrier le président dans la République](#) à ce sujet.

[Retrouvez ici la totalité du plan local de déconfinement de la ville d'Avignon](#)